

Société

DROITS DES FEMMES : LES ACTIONS DE LA FONDATION EN EUROPE ET DANS LE MONDE

Amandine Clavaud, Ghislaine Toutain

07/03/2018

Le 8 mars est l'occasion, chaque année, de faire le point sur la situation des femmes dans tous les domaines de la vie sociale. Pour sa part, la Fondation Jean-Jaurès a poursuivi en 2017 et continuera en 2018, comme elle le fait depuis sa création, son combat pour faire émerger une société égalitaire et paritaire en France, en Europe et plus largement dans le monde.

Au niveau européen

Participation à l'action du **PSE-Femmes**

La Fondation Jean-Jaurès est représentée au sein du comité exécutif et du comité statutaire du PSE-Femmes. Ces instances se sont tenues les 2 et 28 février derniers à Bruxelles.

Premier point à l'ordre du jour : le refus du Parti socialiste bulgare, membre du PSE, de ratifier, comme le proposait le gouvernement, la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dite Convention d'Istanbul. Rappelons que la Bulgarie préside le Conseil européen du 1^{er} janvier au 30 juin 2018. Selon les deux représentantes présentes le 2 février dernier au comité exécutif, ce refus du PSB au Parlement s'explique par la volonté de ne pas créer de fracture au sein du peuple bulgare majoritairement opposé à la ratification de la Convention, selon un sondage récent, notamment en raison de la difficile traduction du terme « genre » qui évoquerait pour ses détracteurs l'existence d'un « troisième genre » (LGBT). Ce faisant, le PSB se situe sur la même position que la droite et l'extrême droite bulgares ainsi que sur celles de l'église catholique bulgare et du Grand mufti.

La présidente du PSE-Femmes, Zita Gurmai, suivie par l'ensemble du comité exécutif (CE), a exprimé son incompréhension et ses regrets face à cette décision, alors que le PSB devrait apporter tout son soutien aux femmes victimes de violences en Bulgarie. Le CE a émis le souhait

que le PSB revienne sur sa décision. La présidente a proposé de travailler avec le PSB et les organisations de femmes de la société civile bulgare pour que la convention puisse être ratifiée.

Le deuxième point de l'ordre du jour a porté sur la campagne 2018 de l'Equal pay day (journée de l'égalité salariale) qui tombe cette année en Europe le 28 février. Ce qui signifie que, en moyenne, les femmes doivent travailler une année entière plus deux mois pour gagner autant que les hommes en un an. L'écart de salaire entre les femmes et les hommes est de 16,3% et celui des retraites atteint plus du double, soit 39%.

C'est la raison pour laquelle la campagne du PSE-Femmes aborde cette année l'inégalité salariale sous l'angle de l'inégalité des retraites entre les femmes et les hommes, inégalité générée par les inégalités des salaires. La **vidéo** met en scène un petit-fils qui aime sa grand-mère et qui se révolte contre le faible montant de sa retraite. Le PSE-Femmes va accompagner cette vidéo d'un matériel de diffusion de la campagne (tracts, visuels, etc.) que chaque État membre adaptera en fonction de sa propre date. En France, la journée de l'égalité salariale se tiendra le 26 mars prochain.

Après la tenue du comité statutaire, le PSE-Femmes a participé à un débat qui a réuni des associations des droits des femmes, des organisations syndicales et des députées nationales et européennes. Les discussions ont porté sur les moyens concrets de mettre un terme à l'inégalité des salaires et des pensions de retraite, en s'appuyant sur les mesures mises en œuvre en Islande notamment (cf. infra). Zita Gurmai, présidente du PSE-Femmes, devait conclure la réunion en demandant aux États membres de l'Union européenne de réduire de 2% par an ces inégalités, réduction devant être suivie par un audit mis en place au niveau européen.

Notons que, sur la question salariale, un mouvement se dessine en Europe pour en finir avec cette inégalité qui perdure. Ainsi, **en Allemagne** où les salaires des femmes sont en moyenne de 21% inférieurs à celui des hommes, depuis le 6 janvier dernier, une loi autorise un employé qui se sentirait discriminé à demander par écrit **le salaire moyen de six personnes du sexe opposé** occupant le même poste. Cette disposition ne s'applique qu'aux **entreprises de plus de 200 salariés**. Celles de plus de 500 salariés sont, pour leur part, obligées de faire un point régulier sur leur politique anti-discriminations salariales.

En Islande, qui occupe depuis neuf ans la première marche du podium du classement annuel sur la parité effectué par le Forum économique mondial, depuis le 1^{er} janvier 2018, les entreprises privées et les services publics de plus de vingt-cinq salariés sont **obligés de rémunérer les femmes et les hommes de manière égale sous peine de sanctions pécuniaires en cas de contrôle**.

En France, malgré la loi Roudy de 1983 sur l'égalité professionnelle, les femmes gagnent toujours 9% de moins que les hommes à poste équivalent et 25% en moyenne de moins, tous postes confondus. Le 4 janvier dernier, la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, appuyée par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a annoncé un plan « dur et concret » sur l'égalité salariale pour cette année avec pour objectif la suppression d'ici 2022 de l'écart de 9% existant entre hommes et femmes à poste égal. Il s'agit à la fois d'accompagner les entreprises notamment en perfectionnant les indicateurs existant sur « la situation comparée des hommes et des femmes dans les entreprises » et de renforcer les sanctions contre les entreprises ne promouvant pas de politique d'égalité salariale.

Troisième point abordé : faire gagner le PSE aux élections européennes de 2019 et faire émerger une candidature « femme » à la présidence de la Commission européenne, comme l'a précisé le PSE lors de congrès en 2015 et réaffirmé lors de son Conseil à Lisbonne en novembre 2017.

Le choix d'un candidat à la présidence de la Commission a été confié à un groupe de travail confié à dix-sept femmes et dix-sept hommes, Zita Gurmai représentant le PSE-Femmes au sein de ce groupe. Le CE du PSE-Femmes, de son côté, a souhaité soutenir une candidate. Maria Arena, députée européenne S&D, a été chargée de constituer un petit groupe de travail pour définir une stratégie permettant de trouver la candidate idéale et comment la promouvoir.

Enfin le point a été fait sur les différentes actions du PSE-Femmes dans les semaines à venir, qu'il s'agisse de la campagne contre le sexisme dans les publicités à l'occasion du 8 mars ou de la CSW62 à New York.

Les femmes dans l'espace public urbain

Depuis plus d'un an, la Fondation Jean-Jaurès, en partenariat notamment avec la CLEF, la FEPS et la plateforme de recherche et d'action Genre et ville, conduit un projet européen, de Berlin à Lisbonne, de Naples à Athènes – qui sera la prochaine étape en 2018 –, pour faire que les filles et les femmes se réapproprient l'espace public urbain.

Il s'agit d'un nouveau champ d'étude investi à la fois par les géographes, les sociologues, les élus locaux et les associations de femmes pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes aussi au niveau urbain, quand on sait, par exemple, que les équipements sportifs sont utilisés à 80% par les garçons et les hommes.

L'espace public urbain est aussi le lieu d'harcèlements et de violences sexuels quotidiens, dans la

rue, dans les transports publics, dans les squares.

La Fondation Jean-Jaurès entend poursuivre son implication dans ce dossier novateur et porteur de changement pour les femmes et d'approfondissement de la démocratie.

Au niveau international

Pour la quatrième année consécutive, la Fondation sera présente à la réunion annuelle de la Commission sur la condition de la femme à l'ONU (CSW62) qui se déroulera à New York du 12 au 23 mars 2018. Elle organisera, en partenariat avec des associations et des fondations amies, quatre événements.

- Le 12 mars : un *side event*, parrainé par la France et la Suède, en partenariat avec le **secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes** en France et la **Coordination française du Lobby européen des femmes (CLEF)**, portera sur « Autonomisation politique des femmes et accès des femmes aux responsabilités politiques ». Il se déroulera en présence de Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes (France), et d'Asa Regnier, ministre de l'Enfance, des personnes âgées et de l'égalité entre les femmes et les hommes (Suède).

Interviendront également Yannick Glemarec, secrétaire général adjoint des Nations unies, directeur exécutif adjoint aux politiques et programmes de l'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes), Namizata Sangare, présidente de la Commission nationale des droits de l'Homme (Côte d'Ivoire) et Fouzia Assouli, présidente de la Fondation des femmes de l'Euro-méditerranée (Maroc).

Le débat sera modéré par Françoise Morvan, présidente de la Coordination française du Lobby européen des femmes (CLEF), Clara Berglund, secrétaire générale de la coordination suédoise du Lobby européen des femmes (SWL), et moi-même.

- Le 13 mars et le 14 mars, trois événements parallèles seront organisés en partenariat avec la CLEF, la FEPS, la Plateforme Genre et développement, Adéquations et Genre en action. Ils traiteront de « La transition écologique et climat : les femmes rurales en première ligne », « L'accès à la terre et aux droits sexuels et reproductifs pour chaque femme » et « L'impact du changement climatique sur les femmes et les filles en milieu rural ».
- Enfin, comme l'an dernier, une rencontre transatlantique, en partenariat avec la FEPS et le PSE-Femmes, réunira le 14 mars des universitaires, des responsables d'associations et des

élues américaines et européennes. Thème central : après l'affaire Weinstein et le mouvement #MeToo, où en est l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société aux États-Unis et en Europe ?

Un programme bien rempli !